



*Communiqué de presse  
Paris, le 29 mars 2016*

## **Contrat de ville parisien : les huit équipes de terrain sont opérationnelles !**

Afficher une ambition pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, c'est bien. Passer des promesses aux actes concrets, c'est mieux ! Pour y parvenir, Paris est la première ville de France à s'être dotée d'équipes opérationnelles. Prévues dans le contrat de ville parisien qui bénéficie à 155 460 habitants, les huit équipes opérationnelles de terrain, composées des services de l'État et de ceux de la ville de Paris, sont aujourd'hui en place pour les vingt quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la capitale.

Leur rôle : adapter aux difficultés de chaque quartier l'intervention de la puissance publique en mobilisant tous les crédits de l'État et de la ville pour maximiser l'efficacité de l'action au profit des habitants.

Tous les partenaires sont autour de la table : Pôle emploi, Mission locale de Paris, bailleurs sociaux, CAF, directions départementales de l'État (santé, Éducation nationale, justice, prévention et sécurité) et les délégués du préfet. Ces partenaires seront directement impliqués dans le pilotage des actions des quartiers. Les services municipaux de la ville de Paris seront aussi mobilisés.

Animation, méthodes de travail partagées, synergies, transversalité, pilotage des travaux sont les mots d'ordre pour faire de cette gouvernance une réussite au service des Parisiens.

Au travers de ces contrats de ville qui prévoient une déclinaison des objectifs fixés, une concertation est également mise en œuvre avec les conseils citoyens prochainement constitués.

Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, rappelle l'importance de la mise en place de ces équipes opérationnelles sur le terrain, afin d'appliquer les politiques publiques au mieux et au plus près des habitants en grande précarité afin de renforcer la cohésion sociale, le vivre-ensemble, et de faire vivre au mieux les valeurs de la République et de la fraternité.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France : 01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Mairie de Paris : 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)